



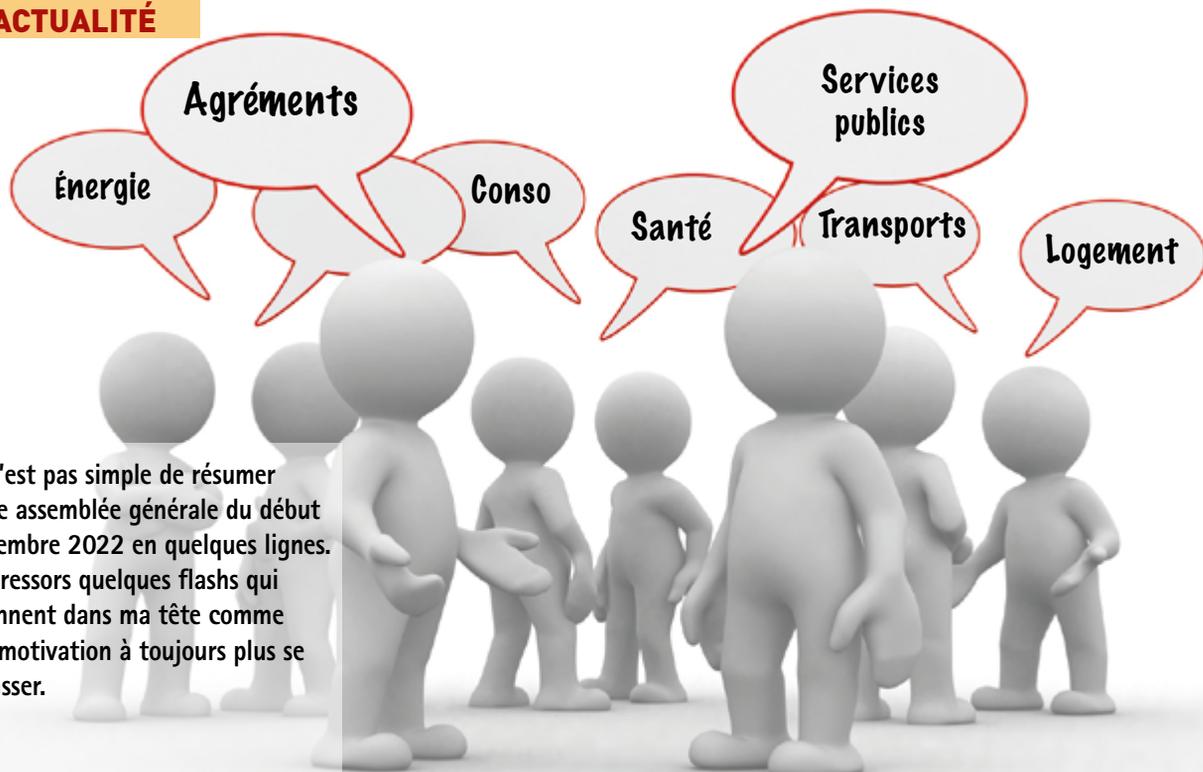
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Quarante ans d'histoire, construite et vécue par une multitude de camarades permet à l'association Indecosa-CGT d'avoir une expertise dans tous les domaines de la consommation. L'amplitude des champs d'activité permet d'importantes actions pour lutter contre la casse de tous les services publics. La présence d'Indecosa-CGT dans toutes les commissions d'usagers, du local au national fait entendre la voix des consommateurs.

On parle d'elle plus qu'elle n'a fait ses preuves. La 5G fait débat, séduit et repousse en même temps. On la convoite sans trop savoir pourquoi... L'espoir de sensations nouvelles est aussi tendu que le coup de marketing est puissant. Mais qu'en attendre de vraiment nouveau ? Va-t-elle modifier nos usages quotidiens ? Un point 5G s'impose.



La 5G en vaut-elle vraiment le coût ?



Ce n'est pas simple de résumer notre assemblée générale du début septembre 2022 en quelques lignes. J'en ressors quelques flashes qui résonnent dans ma tête comme une motivation à toujours plus se dépasser.

Une ambiance chaleureuse

Après deux années de crise sanitaire, la période électorale et la crise de confiance qui en découle, l'été 2022 où nous avons subi la canicule et les incendies, se retrouver à 80 camarades de 40 associations départementales pour une semaine de débats et de partage fut un véritable délice. Malgré une pensée émue pour les camarades qui nous ont quittés et tous ceux et celles qui n'ont pas pu venir, cette semaine a été sincèrement chaleureuse. Le collectif militant est la première force d'Indecosa-CGT.

Une association forte et dynamique

Il aura fallu toute une semaine pour aborder l'amplitude des champs d'activité d'Indecosa. Le fait d'être portée par une histoire de plus de quarante ans, construite et vécue par une multitude de camarades permet à l'association Indecosa-CGT d'avoir une expertise dans tous les domaines de la consommation. En 2021 nous avons obtenu le renouvellement des deux agréments, le bilan 2021 va être distribué dans toutes les associations départementales. Il est riche de plus de 8000 litiges individuels résolus sur le territoire, d'importantes actions pour lutter contre la casse de tous les secteurs publics, d'une présence dans toutes les commissions d'usagers, du local au national pour faire entendre la voix des consommateurs.

Trois axes déterminants

Avec plus de cent listes de candidats Indecosa-CGT pour les prochaines élections de repré-

DE L'AG 2022 À L'AG 2023

sentants des locataires en fin d'année 2022, les locataires et le logement social dans sa globalité trouvent en Indecosa-CGT une association revendicative là où d'autres ne font que de la cogestion avec les bailleurs. Il est encore temps de vous porter candidat, contactez votre association départementale.

En 2023, Indecosa-CGT renouvellera son agrément de représentants des usagers dans les centres de santé. Avec plus de 150 camarades investis dans les commissions des usagers dans toutes les instances, Indecosa-CGT porte une voix qui dérange et revendique une autre politique de santé.

Durant une journée entière, notre assemblée a débattu de la question des transports, avec des intervenants qui ont permis de porter une analyse de fond sur la mise en concurrence de tous les moyens de transport.

Quel avenir pour les consommateurs, (citoyens, usagers, locataires, etc.)

Nous avons, face aux consommateurs, une machine bien huilée, bien coordonnée, avec le gouvernement, le Medef, les instances européennes qui nous vantent tous les bienfaits de contrôler, réglementer, informer les consommateurs, mais qui, en réalité font l'inverse : Casse de l'INC, de la DGCCRF, baisse des moyens aux associations.

Indecosa-CGT se trouve bien isolée quand nous appelons à la riposte pour un vrai secteur de la consommation en France.

Un an pour se renouveler et se réinventer

L'assemblée générale de 2023 est fixée du 9 au 13 octobre à Balaruc dans l'Hérault. Indecosa-CGT se donne un an pour construire et renouveler son conseil d'administration.

Bon nombre de camarades souhaitent "passer la main". A nous de repartir avec une nouvelle génération de militants. La rencontre avec toutes les organisations de la CGT va être essentielle et primordiale.

Se doter de nouvelles orientations

Entre la casse des services publics, de la consommation, la présence de plus en plus importante du numérique, quelle doit être la place d'Indecosa-CGT ?

Il est plus que jamais important de maintenir les actions collectives et la défense individuelle. Nos associations départementales sont au cœur du dispositif et le national indispensable pour une coordination collective. Une partition sans arrêt en mouvement au service de l'action avec les consommateurs.

Christian Khalifa

5G : UN DÉBAT INDISPENSABLE



La 5G est la dernière descendante d'une longue lignée qui maintient toujours le même blason de la famille : toujours plus large, toujours plus vite. Elle augmente considérablement les flux de communication et les opérateurs commerciaux brandissent fièrement cet argument du « toujours plus », comme la preuve irréfutable du progrès inéluctable que cette évolution porte. La principale opposition à son déploiement

est portée par les électrosensibles qui mettent en relief les problèmes sanitaires qu'elle engendre.

Pourtant, d'autres questions se posent.

Cette génération a un objectif clairement identifié : celui de l'internet des objets. Souvent présentée comme la possibilité technique de mettre en place des laboratoires médicaux sophistiqués, permettant des opérations délicates menées par des spécialistes physiquement à l'autre bout du monde, elle a surtout pour but d'équiper tous les appareils de notre quotidien. Par exemple, notre four qui pourra nous avertir d'un SMS qu'il est temps de retirer le poulet. Ou notre réfrigérateur qui pourra commander tout seul le beurre manquant au supermarché.

En réalité, de nombreux objets ont été connectés bien avant le déploiement de cette génération mais la 5G vise à en démultiplier les usages. Créer des marchés, générer plus de flux. Votre voiture est connectée et avertit immédiatement les secours en cas d'accident ? Merveilleux. Dans le même temps, la bagarre pour savoir quel réseau de garagistes aura la primeur de son appel fait rage chez les constructeurs. De même que les assureurs qui veulent tous se placer sur ce créneau. Pour chaque appareil connecté, il y a toute une série d'autres appareils, un peu partout dans le monde, pour relayer ces flux. En démultipliant ces derniers on démultiplie proportionnellement les besoins de relais. Et tous ces appareils nécessitent de l'énergie. Ainsi donc, au moment même où on sermonne le consommateur pour qu'il éteigne tous les appareils en veille chez lui, au nom de la protection de la planète, les autorités, qu'elles soient nationales ou globales, font l'apologie d'une technologie dont l'objectif même ne peut que conduire à l'explosion des besoins énergétiques.

Bref, la 5G mérite de nombreux débats, autour de tout ce qu'elle induit : son coût financier pour le consommateur, mais aussi son coût énergétique, son égalité d'accès aussi bien territoriale que sociale, ou encore le pré-déterminisme numérique qu'elle induit.

Mais de tout cela, fort curieusement, on ne parle pas beaucoup dans les médias...

François Bilem

ACTUALITÉ	P.2
De l'AG 2022 à l'AG 2023	
NATIONAL	P.4- 5
Militants d'hier et d'aujourd'hui, la force d'Indecosa-cgt	
Jean-Michel Cusset : « Ne pas oublier que tous les syndiqués CGT sont membres de droit d'Indecosa »	
INTERNATIONAL	P.6
Accords Chine - UE : L'éthique face aux enjeux financiers	
VIE ASSOCIATIVE	P.7
Oise : L'UD CGT 60 décide de relancer son association	
Isère : Indecosa-CGT 38 fête ses 40 ans	
DOSSIER	P.8-13
La 5G en vaut-elle vraiment le coût ?	
ACTION	P.14
Produire local, propre et durable	

AGENDA

21	Bureau national
26-30	Formation présentation Indecosa Stage complet
19	Bureau national
24-26	Formation « international »
15/11-15/12	Élections des administrateurs représentant les locataires, date à préciser pour chaque bailleur

DES OUTILS POUR VOUS INFORMER

Ne ratez pas ces nouveautés qui vous permettront d'être mieux informés sur l'actualité Conso'.

Un compte sur le réseau social Instagram, «Consommaction»@Indecosacgt va permettre de diffuser nos actualités et prises de position auprès d'un large public, notamment les plus jeunes.

Une chaîne publique Telegram (<https://t.me/indecosa>) permet à toute personne le souhaitant d'être immédiatement informée.

Information Indecosa. Case 1-1. 263, rue de Paris- 93516 Montreuil CEDEX

Tél. : 01 55 82 84 05. email : indecosa@cgt.fr. Site : www.indecosa.fr

Directeur de la publication, Rédacteur en chef : Christian Khalifa • Rédaction dossier : Philippe Haumont • Iconographie et mise en page : Pascale Lecomte • Relecture, correction : Marie-Christine Dabrowski • Bimestriel imprimé et routé par Rivet Presse Edition, 87000 Limoges • Prix de vente : 5 euros au numéro. 6 numéros par abonnement annuel : 30 euros •

N° de commission paritaire : 0425 G
86486. Imprimé sur papier recyclé.



Hommages

MILITANTS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, LA FORCE D'INDECOSA-CGT

Nous reproduisons ici l'édito d'Alain Coudin, président d'Indecosa-CGT 17, paru dans la dernière *Lanterne*, le journal trimestriel de l'association départementale.



Ernest Deiss

Un petit mot en ces temps un peu particuliers et difficiles, je commencerai par deux mauvaises nouvelles. La première étant le décès d'un de nos fondateurs d'Indecosa-CGT au début des années 80... Ernest Deiss.

C'est suite à une décision de la CGT et de son secrétaire général Georges Séguy, qu'ils ont décidé de la création d'une association sur la consommation pour représenter la CGT et ses consommateurs-citoyens syndicalistes dans des structures où les syndicats n'étaient pas invités.

Avec un parcours très complet comme syndicaliste, dans sa région (Grand Est), Ernest

Grand homme de réflexions et de propositions, il a, par ses qualités humaines et la maîtrise des sujets qu'il connaissait à fond, contribué à les rendre accessibles à tous.

Deiss était devenu le trésorier confédéral et il fut désigné président-fondateur d'Indecosa-CGT.

Grand homme de réflexions et de propositions, il a, par ses qualités humaines et la maîtrise des sujets qu'il connaissait à fond, contribué à les rendre accessibles à tous. Sa bonne humeur et son sourire lui apportaient un profond charisme et une prestance comme personne.

L'Association Indecosa-CGT, par l'ensemble de ses membres, te remercie monsieur Ernest Deiss, pour avoir consacré une partie de ta vie aux autres,

Adieu mon camarade...



Patrice Bouillon

La deuxième mauvaise nouvelle c'est également un décès, notre camarade Patrice Bouillon, nous a quittés. Il nous a laissé, pensant sans doute, que nous n'avions plus besoin de lui...

Avec Patrice, nous avons vécu des moments inoubliables et pas drôles. Suite au départ prématuré, mais voulu par l'ensemble d'une Assemblée générale, du président en place, il a fallu supporter diverses injustices, émis par

Il aimait écrire. Très souvent, nous avons eu recours à son expérience, sur le commerce

des gens qui ne connaissaient en rien notre association.

Le pain noir, nous l'avons mangé et certains aujourd'hui, encore dans l'association, devraient avoir une pensée respectueuse pour lui, car si l'association est encore debout, il y était, avec une poignée d'autres, pour quelque chose... Les combats d'idées ne sont pas toujours faciles...

Militant syndicaliste, il aura passé une grande partie de sa vie à s'occuper des autres, lui aussi. Il aimait écrire. Très souvent, nous avons eu recours à son expérience, sur le commerce, du tout début des grandes surfaces, savoir comment étaient agencés les grands magasins, et pourquoi...

L'historique du commerce avec un grand « C ». Merci Patrice d'avoir été à nos côtés, dans toutes ces batailles, mais aussi à chaque fois que nous nous retrouvions pour aller manger et boire un petit coup. Tu as mérité ton repos éternel,

Adieu mon Camarade...

Nous venons, en l'espace de très peu de temps, perdre des copains à Indecosa-CGT national, qui vont laisser un vide immense. Nous voulions par ces quelques lignes, avoir tous une pensée, à eux bien-sûr, mais également à leurs familles, pour leur dire que nous sommes de tout cœur avec elles, et que la grande famille d'Indecosa-CGT sera toujours là.

Merci à vous tous qui faites ce que représente Indecosa-CGT 17 auprès des consommateurs-citoyens, qui donnez sans regarder, écoutez sans rien dire, mais présent à chaque fois qu'il y a besoin...chacun dans son coin fait ce qu'il y a à faire vraiment vous êtes formidables !

Surtout prenez soin de vous, car le virus du corona repart à la hausse donc faites attention, restez sur vos gardes et n'hésitez pas à vous protéger. Dans cette période de vacances, je tiens à vous souhaiter, des supers moments en familles, de profiter de vos amis, d'emmagasiner un maximum d'opportunités les plus heureuses possibles, tous ces temps sont appréciables et il nous faut en jouir le plus qu'il nous est permis. ■

Alain Coudin

Interview de Jean-Michel Cusset

« NE PAS OUBLIER QUE TOUS LES SYNDIQUÉS CGT SONT MEMBRES DE DROIT D'INDECOSA »

Jean-Michel Cusset, pionnier de l'aventure Indecosa-CGT dès 1979 et dépositaire d'une grande partie de la mémoire de l'association livre quelques souvenirs.



IN : Quel fut ton premier contact avec Indecosa ?

Jean-Michel Cusset : Le 20 décembre 1979, Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral et responsable du secteur économique, a présenté à la presse la création de l'association de consommateurs Indecosa-CGT en présence de Georges Séguy, secrétaire général de la CGT et d'Ernest Deis, secrétaire national, qui sera le premier président national d'Indecosa-CGT.

Lors d'une réunion avec le syndicat du commerce du Puy-de-Dôme, Serge Scipion, secrétaire national adjoint de la fédération du commerce et président de son association Indecosa-CGT, a demandé au secrétaire général de l'UD de créer l'Indecosa-CGT du Puy-de-Dôme. La cellule UD m'a confié cette mission.

Elle a été créée et publiée dans le journal officiel du 12 février 1982. J'en fus élu président.

IN : Pour quelles raisons la CGT s'engage-t-elle dans la défense du consommateur ?

J.-M. C. : La CGT s'est toujours préoccupée de consommation. Elle avait déjà créé en 1972 l'indice des prix CGT pour corriger celui de l'Insee. La consommation détermine pour une part essentielle des conditions d'existence du salarié qui est à la fois celui qui fabrique et qui consomme le produit. La satisfaction de l'utilisateur rejoint la revendication syndicale qui intègre l'amélioration du produit ou service. Toutes les structures syndicales sont concernées.

Sur le terrain, cela s'est traduit par une multitude de réunions dans nos instances départementales et par l'organisation de permanences Indecosa au sein des entreprises comme chez Michelin, aux PTT, dans les banques, dans la santé ou chez les municipaux.

Nous avons consacré le temps nécessaire pour convaincre les syndicats. Des formations ont été organisées. L'enthousiasme reposait sur le fait que l'association était portée par nos structures syndicales, ce qui s'est un peu perdu aujourd'hui.

IN : Que veux-tu dire ?

J.-M. C. : Je rappelle souvent les propos de Benoît Frachon qui considérait dans un article sur le rôle social des syndicats qu'ils devaient « s'occuper du travail mais aussi de la vie ». Le militant syndical devait non seulement défendre le salarié dans l'entreprise mais aussi être attentif aux problèmes qu'il rencontrait en dehors de l'usine, ce que le secrétaire général de la CGT appelait « les bases multiples du syndicalisme ».

Ce texte est d'une telle actualité qu'il devrait être encore diffusé à nos syndiqués. Lors de sa création, Indecosa était en quelque sorte le

« bébé » du secrétariat général CGT. Il y avait donc un suivi national. Toutes les fédérations étaient informées.

Dans notre UD, pas une réunion ne se tenait sans que ne soit évoqué Indecosa. Lorsque nous sommes invités aujourd'hui à des stages syndicaux, notre première question est toujours : « Qui connaît Indecosa ? ». 80 % des stagiaires ignorent l'existence de leur association de consommateurs, l'information n'a pas été relayée par leur syndicat. Il faudrait rappeler à nos structures que tous les syndiqués sont membres de droit d'Indecosa-CGT. Voilà ce qui a changé.

IN : Quels combats et victoires du mouvement consommateurs CGT te sont restés particulièrement en mémoire ?

J.-M. C. : Déjà le fait de s'imposer en tant qu'association de consommateurs, alors que d'autres existaient bien avant nous dans les années soixante. On a été plus ou moins bien accepté au départ mais on s'est imposé au fur et à mesure à travers nos actions.

On peut citer les mobilisations contre le chèque payant en 1988 lors desquelles nous avons recueilli 100 000 signatures sur une pétition remise à la fédération des banques. La reconnaissance nationale de la faillite civile qui existe en Alsace-Lorraine qui a permis la prévention des ménages avec la création des commissions de surendettement en 1998.

IN : Comment vois-tu l'avenir ?

J.-M. C. : Je rappellerai que notre association défend avant tout, les consommateurs. Chacun peut y adhérer, les syndiqués CGT en sont membres de droit. Chaque semaine, Indecosa publie des informations sur le site Indecosa-CGT dont devraient s'emparer systématiquement tous nos adhérents et syndicats. De manière directe ou indirecte, la consommation est partout : santé, équipements, logement, alimentation, transports... Le droit de la consommation n'est pas si vieux et ne cesse d'évoluer. Mais notre société de consommation, uniquement basée sur le profit, est entre les mains du capital qui n'a d'autre but que de développer sa rentabilité. ■

De manière directe ou indirecte, la consommation est partout : santé, équipements, logement, alimentation, transports...

Accords Chine - UE

L'ÉTHIQUE FACE AUX ENJEUX FINANCIERS

En novembre 2019, après 8 ans de tractations commerciales, Bruxelles et Pékin parapent un accord que certains n'hésitent pas à qualifier d'historique.

Phil Hogan, conservateur irlandais, alors Commissaire européen au Commerce, après avoir été celui de l'Agriculture et du Développement rural, en fait une large promotion, mettant en avant que 100 indications géographiques protégées (IGP) européennes vont être reconnues en Chine, et autant de produits chinois en Europe. Sur les 100 produits visés, pas moins de 26 sont français.

Pour le gouvernement d'Emmanuel Macron apparaît rapidement en ligne de mire un autre accord : l'Accord Global d'Investissement (AGI), prévu pour 2020, consistant à protéger les investissements de l'UE en Chine.

Le 30 décembre 2020, la Commission européenne annonce avoir conclu un accord de principe sur l'AGI. Ursula von der Leyen en fait la promotion, mettant en avant que l'AGI contiendra également des dispositions sur le respect des droits fondamentaux, la ratification des conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), le développement durable et des engagements concrets pour s'inscrire dans la mise en œuvre effective de l'accord de Paris sur le climat.

L'AGI en lui-même est prévu pour être signé dans les deux ans

Pourtant, quand on en regarde le détail, on peine à y trouver autre chose que des éléments concrets pour développer le business ! Meilleur accès à l'économie chinoise pour les investisseurs de l'UE, création ou achat d'entreprises en Chine, conditions de « concurrence équitable » (ce qui, en langage libéral, signifie inmanquablement dérégulations à court terme), règlements des différends... On sent rapidement que le texte s'affranchit très vite des questions humanitaires, sociales et environnementales pour se focaliser sur les aspects commerciaux...

Aussitôt des voix s'élèvent pour dénoncer ces accords à sens unique dont beaucoup pensent que les engagements de Pékin ne sont que des éléments de langage destinés à endormir les réticences morales de l'UE.

Les mensonges du gouvernement chinois sur le coronavirus, la répression sur Hong Kong, les tensions en Mer de Chine ou les révélations sur les Ouighours mobilisent de nombreuses organisations qui dénoncent le cynisme de Pékin. Pour elles, les promesses chinoises n'engagent que ceux qui veulent bien y croire d'autant qu'il y a déjà eu des précédents. La Chine n'a pas hésité à prendre des mesures



douanières envers l'Australie face aux critiques politiques de ce pays, malgré un accord de libre-échange signé en 2015 ! Même Berlin, avec l'appui de Paris et des puissants réseaux allemands de la Commission, tentent de passer en force, ils vont rapidement se heurter à l'hostilité de nombreuses forces en Europe qui dénoncent avec véhémence « cet accord digne de Faust ! ». D'autres pays de l'UE, proches des USA qui prônent une alliance américano-européenne pour faire face aux appétits commerciaux chinois, rejoignent le mouvement de contestation.

Processus de ratification en pause

Le 4 mai 2021, le processus de ratification de l'accord commercial est mis en pause par la Commission européenne elle-même. Pour l'instant, tant que la Chine ne réglera pas démocratiquement la question du Xinjiang et de Hong Kong, ce qui ne paraît pas du tout en prendre le chemin, il n'est pas question de le relancer.

Une fois de plus, on voit que l'intérêt du consommateur – sauf à penser que celui-ci n'a pas à se préoccuper d'éthique ni d'environnement, approche étrange quand on voit à quel point on se retourne vers lui dès qu'on aborde ces aspects ! – ne pesait pas bien lourd face aux appétits économiques de certains dirigeants nationaux. Seule une large mobilisation a pu bloquer cette machine cynique qui considérerait qu'il suffisait de quelques affirmations vagues sur l'éthique et le respect humain élémentaire pour recouvrir d'un voile à peine pudique une réalité autrement plus dramatique.

En consommation comme en tout, soyons vigilants, mobilisons-nous.

Tant que la Chine ne réglera pas démocratiquement la question du Xinjiang et de Hong Kong, ce qui ne paraît pas du tout en prendre le chemin, il n'est pas question de relancer le processus de ratification de l'accord..

François Bilem

Oise

L'UD CGT 60 DÉCIDE DE RELANCER SON ASSOCIATION

L'association de l'Oise était en sommeil depuis plusieurs années. Le congrès de l'UD en juin 2021 a décidé de la relancer. Puis la vie reprend son cours et Indecosa n'est malheureusement pas une priorité dans l'activité syndicale.

Se pose alors la question de relancer l'association dans le département. La CE souhaite que le secrétariat se renseigne et revienne vers elle avec les infos.

L'UD contacte l'association nationale et convient d'une rencontre avec son président, rendez-vous est pris pour le 30 novembre. Indecosa-CGT étant une association de loi 1901, il est urgent de mettre à jour les statuts avec un.e président.e, un.e trésorier.ère et un.e secrétaire. Il nous faut un CA et organiser une AG.

Dans un premier temps, pour que l'association ne disparaisse pas et que le compte ne soit pas transféré, la secrétaire de l'UD devient présidente, le responsable à la politique financière devient trésorier et le secrétaire à la politique revendicative, qui est également secrétaire de l'UL du Beauvaisis, devient secrétaire.

Nous avons également demandé du matériel récent : flyers, affiches, ...

De l'enthousiasme à revendre

La commission exécutive est informée, les statuts mis à jour et déposés en préfecture. Suite à leur perte par le service préfectoral, nous avons dû les déposer une deuxième fois mais nous n'avons pas lâché. Dès la réception du récépissé nous avons pris rendez-vous avec la banque. Plus d'un mois plus tard, toutes les démarches administratives étaient achevées. Un téléphone portable avec un abonnement a été acheté.

Nous avons, dès les jours qui ont suivi le secrétariat de novembre, créé avec l'aide du national une boîte mail : indecosa60@cgt.fr

En ce qui concerne la défense individuelle, l'UL du Beauvaisis a proposé d'ajouter quelques heures au contrat de sa secrétaire administrative afin de tenir des permanences physiques et téléphoniques sur Beauvais dans un premier temps, puis sur Creil avec possibilité par la suite de se déplacer dans toutes les Unions locales. La CE a accepté et une convention a été signée entre Indecosa-CGT 60 et l'UL du Beauvaisis.

La décision est prise de prendre deux abonnements à IN: un pour l'UD et un pour la permanence à l'UL de Beauvais.

Comment concrètement relancer l'activité de l'association ?

Lors du secrétariat de novembre, le président nous a fait deux propositions :

1. une journée d'étude avec la CE de l'UD voire même plus largement ouverte ;



2. aller en formation d'une semaine pour « découvrir » Indecosa.

Aujourd'hui nous allons commencer les permanences. Nous sommes dans la perspective d'une journée d'étude la plus large possible pour préparer l'AG et élire un CA. Pour cela, la présidente et la secrétaire administrative ont fait le stage Présentation Indecosa du 20 au 24 juin à Courcelle.

L'UD prépare son comité général, il sera l'occasion de faire un point sur l'engagement du congrès de relancer d'Indecosa mais également d'inciter les syndicats à participer à une journée d'étude et d'envisager l'AG.

Il était urgent de mettre à jours les statuts, afin que l'association reprenne vie.

Marie Christine Nicloux
Secrétaire générale de l'ud CGT Oise
et présidente d'Indecosa-CGT 60

Isère

INDECOSA-CGT 38 FÊTE SES 40 ANS

Indecosa-CGT Isère fête ses 40 ans d'existence en Isère. Née en 1982 avec l'aide de Claude Chanel et de Gérard Prin, qui fut son premier président de 1982 à 2005, suivie par Sylvie Vachoux de 2005 à 2010.

Aujourd'hui, le président Jean-François Gutierrez et Paul Bonsignore le trésorier sont en responsabilité avec Philippe Tentelier, salarié.

Les festivités (une centaine de personnes présentes) se sont déroulées sur toute la journée et une partie de la nuit du samedi 25 juin sur le lac de Laffrey sous un agréable soleil.

Chaque participant pouvait se baigner, faire le tour du lac en goélette ou de la planche à voile ainsi que des randonnées

à pied ou à vélo, pour les plus sportifs. Les moins sportifs, quant à eux, jouaient aux cartes ou s'allongeaient sur la plage. Chacun y a trouvé l'activité qui lui ressemble. Une très belle journée pour un bel anniversaire.



On parle d'elle plus qu'elle n'a fait ses preuves. La 5G fait débat, séduit et repousse en même temps. On la convoite sans trop savoir pourquoi... L'espoir de sensations nouvelles est aussi tendu que le coup de marketing est puissant. Mais qu'en attendre de vraiment nouveau ? Va-t-elle modifier nos usages quotidiens ? Un point 5G s'impose.

S

igne des temps, il faut aller toujours plus vite, répondre à l'appel du dernier cri numérique, ne pas se laisser dépasser par cette course que mène au temps la fatalité du progrès, fuir la disgrâce 3.0 et peut-être échapper à cette quarantaine que promet Emmanuel Macron aux « nostalgiques de la lampe à huile » ? Après les 2, 3 et 4G, en attendant la 6G qui devrait débarquer vers 2030, la 5G s'empare progressivement de nos foyers,

des toits de nos quartiers, elle envahit les espaces publicitaires et maintient une pression avide sur nos porte-monnaie. Faut-il succomber à l'injonction ? La 5G apporte principalement l'accélération du débit et une plus grande réactivité. Un plus grand nombre d'usagers peuvent se connecter simultanément grâce aux nouvelles bandes de fréquences radio 3,5 GHz autorisées par l'Arcep (1) (la 4G fonctionne sur des bandes 700 MHz). Ce qui désengorge le trafic hertzien dans les zones les plus denses. Dans les années à venir, les bandes de fréquences de 26 GHz actuellement réservées aux liaisons satellitaires pourraient se généraliser pour les besoins les plus gourmands, services multimédias augmentés ou gestion d'outils industriels. Les fréquences 5G ont été attribuées en 2020 aux quatre grands opérateurs français (SFR, Orange, Bouygues et Free).

La 4G fait de la résistance

Pour l'utilisateur, le premier « avantage » annoncé est donc l'accroissement significatif du débit. Il accélère le téléchargement, sept minutes par exemple pour un film de 10 Go en 5G contre trente minutes en 4G (estimation Orange). Autre évolution, la faible latence (2) qui devrait passer de 10 à 1 milliseconde entre la 4G et la 5G. Enfin, le gain en densité démultipliera le nombre d'objets connectés au réseau ouvrant la porte à l'ultra-connectivité, le fameux Internet des objets qui augmente le nombre de données échangées... Soit sage oh mon frigo et tiens-toi bien tranquille... →



ET-ELLE VRAIMENT LE COÛT ?

Les amateurs de streaming vidéo accéderont à terme – les veinards – à des formats très gourmands en bande passante comme le 4K, le 8K, le HDR ou le 360°. On sourira de cette performance inouïe offrant un signal vidéo 4K (4 000 pixels de large et 8 millions de points) sur un écran de poche [lire encadré]... Le cloud gaming (jeu vidéo à distance dont le traitement est déporté vers des serveurs) profitera d'un temps de latence réduit. À terme, des technologies en progression comme la réalité virtuelle ou la réalité augmentée seront plus accessibles grâce à la performance de la 5G. En attendant, sinon pour ne pas interrompre sa série en prenant l'ascenseur, on ne peut pas vraiment parler de révolution pour l'usager.

Il y a surtout une forte disproportion entre la taille de l'offre actuelle et la consommation réelle de données par chacun. Il est certain que le poids des data augmente, Netflix et YouTube se taillant la part du lion, mais pas au point de parler d'une explosion, comme le font certains. Ericsson, équipementier privé, anticipait dans une étude de 2019 une consommation boostée par la 5G de 200 Go par personne et par mois d'ici à 2025... En réalité, Bouygues constatait en 2021 que la 5G était à la peine, représentant en France à peine 1 % du trafic. Le passage à la 5G ne va pas de soi.

C'est que le gain obtenu par la 5G n'est pas si palpable, la 4G couvrant très largement l'immense majorité des besoins. Sans parler des réticences qu'expriment les Français à l'égard de la 5G. Ils n'ont pas forcément envie d'augmenter leurs forfaits et de remplacer sans bonne raison leur bon vieux smartphone compatible 4G. Une enquête de YouGov réalisée en mai 2022 montre que seulement 22 % des Français attendent un bénéfice de l'usage de cette technologie tandis que 47 % s'en moquent et 31 % s'y opposent. La 4G a donc encore de beaux jours devant elle, même si les opérateurs poussent à la 5G avec des forfaits pouvant

« Avant de parler de 5G, on aurait pu s'interroger sur les retards pris par la 4G en matière de couverture du territoire avec la persistance de zones blanches qui accentuent la fracture numérique »

atteindre 300 Go, certains illimités, à comparer avec la consommation réelle relevée par l'Arcep en 2021, soit une consommation mensuelle par personne de 11,6 Go environ, en progression moyenne de 12 % par an.

Sur fond de fracture numérique

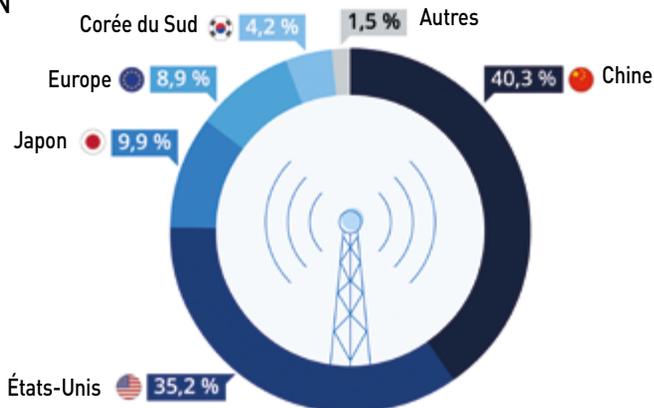
Mais si la 5G n'est pas vraiment une révolution pour les usages particuliers, il pourrait en être autrement pour l'industrie, les transports ou la médecine. L'usine du futur de plus en plus interconnectée accélérera sa transition numérique et bouleversera plus encore les processus de fabrication à grand renfort de big data et d'interconnexion des objets. Les véhicules hyperconnectés, la perspective d'une voiture 100 % autonome ou la gestion du trafic pour tout type de transport pourront s'appuyer sur l'accroissement des performances de la 5G en matière de temps de latence. La télémédecine trouvera en zone dense avec la 5G l'outil de sa banalisation tandis que l'intervention chirurgicale à distance, encore expérimentale, pourrait se généraliser. Dans les hôpitaux, l'ultra connectivité devrait aider à la qualité et à la rapidité du diagnostic. Mais tout cela n'est pas encore pour demain.

Avant de parler de 5G, on aurait pu s'interroger sur les retards pris par la 4G en matière de couverture du territoire où subsistent, malgré les engagements, des zones blanches persistantes qui accentuent la frac- →

LA 6G BOULEVERSERA LES USAGES

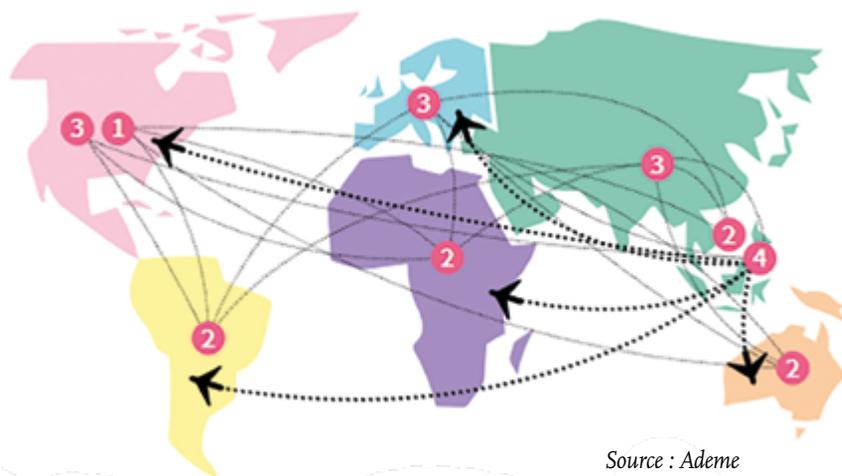
Le déploiement de la 6G, théoriquement 100 fois plus rapide que la 5G, est prévu à l'horizon 2028-2030. Les demandes de brevets sont lancées pour des technologies de pointe dans le domaine des télécommunications, des stations de base, des technologies quantiques et de l'intelligence artificielle. Comme pour la 5G, l'Europe est à la traîne avec 8,9 % des demandes de brevets, contre 40,3 % pour la Chine qui caracole en tête devant les États-Unis à 35,2 %.

RÉPARTITION DES DEMANDES DE BREVETS SUR LA 6G EN 2021, PAR PAYS OU RÉGION



Avant de trouver votre poche, un smartphone aura fait quatre tours du monde pour sa fabrication. De l'extraction du minerai à l'assemblage final se concentrent selon l'Ademe les trois quarts de ses impacts environnementaux. Il faut plus de 70 matériaux différents – des alliages de métaux de plus en plus complexes et difficiles à recycler – pour fabriquer un téléphone sophistiqué, soit deux fois plus que pour un portable de la génération précédente. L'extraction de ces minerais détruit les écosystèmes et entraîne des pollutions de l'eau, de l'air et des sols. Elle s'exerce aussi au détriment des vies humaines. L'extraction des « minerais de sang » (étain, tantale, tungstène et or) alimente des conflits armés. En Chine, l'exploitation du néodyme pour fabriquer les aimants du smartphone entraîne des rejets d'eau acide, des déchets chargés en métaux lourds et en radioactivité. En RDC, l'Unicef dénonce l'emploi de 40 000 enfants dans des mines de Cobalt et de Coltan...

LES QUATRE TOURS DU MONDE DE LA FABRICATION D'UN SMARTPHONE



Source : Ademe

1. **Conception** le plus souvent aux États-Unis
 2. **Extraction et transformation des matières premières** en Asie du Sud-Est, en Australie, en Afrique centrale et en Amérique du sud
 3. **Fabrication des principaux composants** en Asie, aux États-Unis et en Europe
 4. **Assemblage** en Asie du Sud-Est
- Distribution** vers le reste du monde, souvent en avion

ture numérique. Des territoires entiers moins denses restent privés de service de très haut débit mobile. Selon l'Arcep, la zone peu dense comprend encore 22 500 communes rurales, soit 18 % de la population et 63 % du territoire. Bien sûr, la faible densité de la population dans les communes reculées n'incite pas les opérateurs soucieux de rentabilité à déployer des antennes sur ces territoires. Certains villages français n'ont même accès qu'à la 2G... Alors pour la 5G, ils attendront, se contenteront du satellite ou de l'hertzien si la collectivité n'a pas monté un réseau d'initiative publique (RIP). Ce type de programme, soutenu par l'État pour réduire la fracture numérique en élargissant l'accès au Très Haut Débit (THD), comble les lacunes des opérateurs privés. Il a toutefois pris beaucoup de retard.

A quels nouveaux risques expose cette nouvelle technologie ? Certains doutes, des réserves ou des oppositions contestent un déploiement aveugle de la 5G. Au cœur des interrogations, les impacts sanitaires et environnementaux. Avec trois angles d'attaque : la fabrication

des équipements et l'exploitation des ressources, la consommation énergétique et la gestion du déchet des équipements dont l'ampleur devrait exploser avec le renouvellement imposé des smartphones. Le dommage environnemental imputable aux équipements 5G tient plus à leur fabrication ou à leur élimination qu'à leur usage proprement dit [lire encadré] – même si l'on doit s'interroger sur ces usages et rechercher des comportements plus sobres. Ne pas oublier par exemple que regarder un film en streaming sur sa tablette est infiniment plus énergivore que le télécharger via la fibre pour le visionner sur un écran. Ou que rien n'oblige à accepter la pression des fabricants pour changer de smartphone tous les dix-huit mois, ce que font les Français.

L'impact carbone augmenté

A volume égal de données traitées, il est vrai que la 5G consomme moins d'énergie que la 4G, même si cette →

Le dommage environnemental imputable aux équipements 5G tient plus à leur fabrication ou à leur élimination qu'à leur usage proprement dit, même si l'on doit s'interroger sur ces usages et rechercher des comportements plus sobres

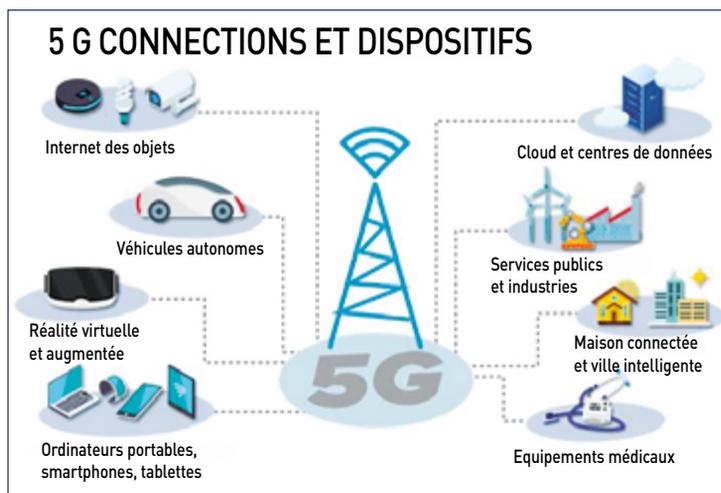
sobriété concerne plutôt les zones denses (c'est l'inverse dans les zones peu denses). Faut-il pour autant en conclure que cette technologie ouvre la voie à une consommation d'énergie plus responsable ? Rien n'est moins sûr. Pour une première raison évidente, d'ailleurs soutenue par les aficionados de la 5G : le volume de données à traiter dans les prochaines années étant appelé à décupler, la consommation d'énergie et le poids de l'empreinte carbone suivront le mouvement. C'est ce que l'on appelle « l'effet rebond » (ou paradoxe de Jevons), difficile à quantifier.

En 2020, à l'orée du déploiement de la 5G, le Haut Conseil pour le climat avait mis en garde : faute de mesures correctives, la consommation électrique et l'empreinte carbone du numérique augmenteront. L'autorité avait alors chiffré les conséquences de l'augmentation de la consommation énergétique (notamment due à l'accroissement du nombre d'objets connectés) : entre 2,7 et 6,7 millions de tonnes d'équivalent CO₂ en 2030. Rappelons qu'en 2020, l'impact carbone du numérique représentait déjà 2 % de la totalité des GES émis par la France, l'équivalent du secteur aérien.

Pour entrer dans les détails, plus de la moitié de l'impact carbone dû au déploiement de la 5G tient à la fabrication à l'étranger de la plupart des équipements nécessaires, à l'image de la délocalisation généralisée de l'empreinte carbone numérique. Le Haut Conseil pour le climat faisait remarquer sur ce point qu'à « la différence des émissions territoriales, les émissions importées ne disposent d'aucune stratégie ou mécanisme de réduction », regrettant que le déploiement de la 5G et l'attribution des fréquences par l'État, en 2020, se soient opérés sans évaluation de leur impact sur le climat.

Sur le front sanitaire

Un autre front, sanitaire, se forme dès 2017. L'alerte est lancée par un collectif de 240 médecins de 40 pays qui exigent un moratoire sur le déploiement de la 5G avant



que des études sérieuses n'aient livré des conclusions fiables sur les impacts sanitaires et environnementaux de cette technologie. L'appel est relayé par de nombreuses associations environnementales et élus locaux. Relancé en juillet 2020 – en s'appuyant sur les préconisations de la Convention citoyenne pour le climat qui avait retenu l'idée de moratoire dans ses 146 propositions – le principe de précaution est réaffirmé par quelque 70 élus de gauche et écologistes. Cinglante, cynique et méprisante, la réponse d'Emmanuel Macron ironise le 14 septembre sur ce qu'il appelle « le modèle amish » – cette communauté religieuse qui refuse le progrès – pour « régler les défis de l'écologie contemporaine ». « Oui », assène-t-il, « La France va prendre le tournant de la 5G », alors même que l'Anses (3) n'a pas encore rendu son rapport sur les risques sanitaires liés à la 5G mais que les premières fréquences sont attribuées aux opérateurs.

En réalité, on a peu de certitudes sur le risque que fait peser la 5G sur la santé, notamment sur l'effet des ondes électromagnétiques. Les spécialistes ne sont

RÉDUIRE L'IMPACT ÉCOLOGIQUE

Une récente étude du cabinet Deloitte montre que 83 % de l'impact carbone du smartphone se concentre sur la première année, soit en moyenne 85 kg d'émissions de CO₂ par mobile. Les années suivantes, les émissions dégringolent à 8 kg. C'est dire la responsabilité des fabricants qui réduisent la durée d'usage des appareils mis sur le marché en limitant le nombre de mises à jour logicielles à des périodes de plus en plus courtes. Prolonger la durée de vie des équipements est donc un enjeu majeur pour réduire leur impact écologique. Le consommateur privilégiera les modèles les plus durables (batteries remplaçables, connectique universelle), ménagera ses usages et privilégiera l'acquisition d'un appareil recyclé.



D.R.

« On peut sourire de cette performance inouïe qui offre un signal vidéo 4K (4 000 pixels de large et 8 millions de points) sur un écran de poche »

pas d'accord entre eux. Le rapport de l'Anses de 2021, actualisé en 2022, fait même preuve sur la question d'une grande prudence. Faute de preuves, les nouvelles fréquences 5G ne seraient pas plus dangereuses que celles par lesquelles transite déjà la 4G. On verra en marchant avec pour seule certitude qu'une antenne 5G n'émet de signal que lorsqu'elle est sollicitée par un utilisateur et non en permanence comme une antenne 4G. Mais ces antennes seront aussi plus puissantes et nombreuses. Pour les médecins qui ont appelé au moratoire, de « nombreuses études scientifiques ont démontré que ces champs électromagnétiques affectent les organismes vivants à des niveaux d'exposition bien au-dessous des valeurs limites internationales » avec des risques non seulement pour l'homme mais aussi pour la faune et la flore (4).

On n'échappera pas à la 5G. Elle est une transition nécessaire, comme le furent d'autres évolutions récentes et comme le seront encore d'autres évolutions. Pour autant, dans les univers de la 5G comme dans bien d'autres, la roue du progrès est actionnée par le profit plutôt que par la satisfaction des besoins. Elle est imposée plutôt que débattue. Faute d'informations sérieuses, le consommateur évalue ses besoins et arrête ses choix sous le charme des sirènes de la futilité technologique. En l'état, on retiendra que la 5G accroît les menaces sanitaires, ne réduit en rien la fracture numérique et pèse dangereusement sur le climat. Si l'on ajoute à ce paysage l'augmentation de la note téléphonique et l'obligation de renouveler son smartphone, rien n'empêche d'attendre que la 5G se démocratise et s'attaque vraiment à la fracture numérique pour qu'elle en vaille vraiment le coût.

1. Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.
2. Le temps de latence est celui qui s'écoule entre le lancement d'une commande et son affichage à l'écran.
3. Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.
4. Accroissement du risque de cancer, stress cellulaire, augmentation des radicaux libres nocifs, atteintes génétiques, changements structurels et fonctionnels du système reproductif, déficits d'apprentissage et de mémoire, désordres neurologiques etc.

BIEN AU-DELÀ DE NOS CAPACITÉS AUDITIVES ET VISUELLES...



Il en va pour la 5G comme pour les téléviseurs 8K ou l'audio haute définition : un biais cognitif vicelard tente de nous convaincre de la supériorité d'un produit ou d'une technologie si elle nous est présentée comme meilleure ou incontournable. Des chercheurs bordelais ont mis en évidence ce phénomène avec des bouteilles de vin testées par des étudiants en œnologie (1). Un même vin, étiqueté « vin de table », reçoit la note de 8 sur 20. Mais si l'étiquette « grand cru » lui est apposée, la note grimpe à 13 sur 20. Transposons au téléviseur 8 K. On est passé depuis les années 2000 de 480 pixels à 780 (HD ready), puis à 1080p (Full HD) en 2010, à 2160p avec la 4K peu de temps après. La 8K offre désormais une image de 4320p. Problème : l'œil humain ne peut constater une différence de définition entre 4K et 8K qu'à 70 cm de l'écran.

Constat similaire pour l'audio haute définition. En streaming ou pour l'achat de pistes musicales, la qualité CD (taux d'échantillonnage 44,1 KHz/16 bits) a heureusement supplanté le Mp3 dont la compression détruisait le signal. Mais la surenchère est de mise dans la course au taux d'échantillonnage. On trouve couramment sur certaines plateformes du 96 KHz, voire du 192 KHz, avec quelques subtiles différences si l'on a investi dans des matériels très haut de gamme. Le puits est sans fond. Le format DSD a débarqué avec un taux d'échantillonnage pouvant atteindre 5,6 MHz, 128 fois la performance du CD. Pour quelle différence ? L'oreille humaine la mieux exercée ne distingue plus les sons au-delà de 20 KHz. Pour des raisons de confort d'écoute, le CD avait déjà multiplié par deux ce seuil d'enregistrement numérique avec la norme de 44,1 KHz. Au-delà...

Les nouveaux utilisateurs de la 5G se posent le même type de question sur son apport réel par rapport à la 4G. A l'utilisation, on constate une très faible différence de rapidité. La 5G est même moins stable dans les zones denses où les fréquences de 700 MHz sont encore largement utilisées. Quant aux fréquences plus élevées disponibles, leur cohabitation avec de plus anciennes pose d'autres problèmes à l'utilisateur dont le mobile bascule aléatoirement de la 4G à la 5G ou inversement, multipliant hachures et ruptures de connexion.

1. Le Monde, 16 octobre 2021.

PRODUIRE LOCAL, PROPRE ET DURABLE...

La crise du COVID, la guerre en Ukraine et les conséquences climatiques sont autant d'arguments pour les spéculateurs qui, au prétexte des pénuries, font exploser les prix des denrées de première nécessité.

Moutarde, huile de tournesol, blé, ont été les « best-sellers » dès le printemps et ça continue avec le lait, le sucre et bien d'autres produits. Si, entre autres le tournesol ou le blé, la France est le premier producteur d'Europe et le premier exportateur, l'occasion est trop belle et les prix sont multipliés par trois voire plus. Les légumes et les fruits n'échappent pas à l'escroquerie car les mêmes spéculateurs jouent sur la canicule pour gonfler les prix. Autre denrée devenue subitement rare : la moutarde, ce qui a de quoi faire bondir le consommateur... En effet, en premier lieu, ce produit estampillé pure tradition culinaire française (mais non protégé juridiquement), emblème de la Bourgogne et de Dijon, est depuis de nombreuses années produit hors de nos frontières et particulièrement au Canada, la production française ne représentant que 5% de la production nécessaire à l'élaboration de la moutarde. De plus, comme ce n'était pas suffisant et que la production de graines de moutarde était, selon certains, devenue non rentable, on a encouragé nos producteurs à se tourner vers la culture d'autres céréales, jugées plus lucratives par l'octroi de primes issues de la PAC et donc, par la contrepartie de l'accord CETA, permettre au Canada de nous fournir en graines de moutarde (c'est vrai qu'en terme de développement durable on ne fait pas mieux !)

Des industries responsables des dysfonctionnements

Que dire aussi du comportement des sociétés Amora, Lesieur Fruit d'or et compagnie (sous la bannière Unilever) qui vantent leurs produits par le « made in France » sans dire que les composants viennent de l'étranger et parfois de très loin (Canada, Hongrie, Roumanie pour la moutarde, Inde pour les cornichons, Ukraine, Russie pour le tournesol et Etats Unis, Espagne, Italie pour les tomates

composant, entre autres, le Ketchup).

Comme évoqué plus haut, alors que la France est le premier producteur d'Europe de l'ouest de tournesol, les entreprises productrices d'huile comme Lesieur importe l'essentiel de leur production d'Ukraine et de Russie. Les rayons vides dans les grandes surfaces ou alimentés avec des huiles d'Ukraine (décongelées) expliquent en partie cette incohérence... Ceci amène à la réflexion, s'il fallait encore le faire, de se poser la question du côté vertueux du circuit local.

Produire en France

Sécuriser les approvisionnements. Après la crise sanitaire du Covid-19, et la crise, par exemple, d'approvisionnement des semi-conducteurs dans l'industrie automobile, le sujet doit revenir sur la table. C'est un défi politique à relever. Il concerne donc en premier lieu l'agriculture, transformer sur place l'huile de nos productions de tournesol, idem pour le colza, car la France est loin d'être autosuffisante en la matière. Produire sur place à la fois les céréales, oléagineux et légumes et

les transformer par l'adaptation au terroir ne peut qu'entraîner les gens à consommer là où ils vivent. Tout bénéfice pour la planète, la santé, la qualité de vie et l'emploi.

Ensuite, que dire des méthodes agricoles et cet entêtement à poursuivre, par exemple, la culture du maïs nécessitant de fortes consommations d'eau. Cela fait des années et des années que les fins de printemps et les étés sont très chauds, caniculaires engendrant des arrosages importants (arrosage en plein après-midi sous fortes chaleurs : bêtise ou provocation) et par voie de conséquence l'assèchement des rivières, des plans d'eau. Sans compter l'impact des cultures OGM sur la pollinisation. Cela doit inciter à la prise de conscience de tous. Choix d'une agriculture de proximité par des circuits courts, de la polyculture, des méthodes respectueuses de la nature, de l'environnement. Cela permettrait tant au producteur qu'au consommateur de s'y retrouver pécuniairement ainsi qu'à la nature de reprendre ses droits.

Jean-Paul Barnaud
Indecosa 42



UNE NOUVELLE FORMULE POUR LA REVUE LA VIE OUVRIÈRE

Ce printemps, la NVO, le mensuel des militants de la CGT devient, La Vie Ouvrière, la revue trimestrielle du travail et des luttes sociales. « *La nouvelle formule entend plus que jamais faire réfléchir les syndiqués et les travailleurs pour agir, en informant sur les réalités sociales* », explique Jacques Eliez, Président de La Vie Ouvrière, l'entreprise de presse de la CGT. Tous les trois mois, la revue crée un rendez-vous pour aborder les grands thèmes sociaux toujours par le prisme du travail.



Elle s'ouvre sur une rencontre avec une personnalité ; un grand dossier vient ensuite traiter d'une thématique forte avec des analyses, des entretiens et des infographies ; suivi d'une enquête et d'une rubrique consacrée à la réflexion culturelle.

Par ailleurs, les rubriques Le mot, Le lieu, l'objet... viennent rythmer la revue, « *Nous voulons surprendre avec des rubriques moins traditionnels. Nous observons les transformations du travail*

à travers, par exemple un endroit marquant ou un objet en lien avec le travail » précise Frédéric Dayan, rédacteur en chef de La Vie Ouvrière. « *Nous faisons un pas de côté par rapport à l'actualité, c'est ce qui fait l'originalité de cette nouvelle formule* ». Côté maquette, La Vie Ouvrière propose un nouveau style moderne et épuré. Le magazine devient un bel objet destiné à être conservé !

Au sommaire du premier numéro : le dossier est axé sur le coût du capital « Les riches profitent, on trinque ». Le numéro 2 dont la parution aura lieu mi-juillet, abordera la relation « culture et travail ».

La revue de 100 pages est vendue au prix de 9,50 € sur nvo-boutique.fr. Le tarif de l'abonnement reste inchangé : 60€/an ou 5€€ mois avec l'accès à nvo.fr. Afin de soutenir l'entreprise de presse de la CGT et sa revue, un abonnement « solidaire » à 80€/an a également été mis en place.

Contact communication : Julie Fétouche
julie.fetouche@nvo.fr - 01 49 88 68 50
www.nvo.fr – Facebook : @nouvellevieouvriere
Twitter : @La_NVO

BULLETIN D'ABONNEMENT

INDIVIDUEL

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable :
E-mail :
Entreprise ou organisme :

COLLECTIF

Responsable de liste et du règlement collectif
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Portable :
E-mail :
Entreprise ou organisme :

Montant unitaire : 5 €

Abonnement papier 6 numéros par an 30 €

Abonnement de soutien 35 € €t plus

Je règle par chèque à l'ordre de Indecosa-CGT

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Portable :
Courriel :

Entreprise ou organisme

J'adhère pour l'année 2021 30 euros

Je m'abonne à In magazine pour six numéros 30 euros

Date et signature

A retourner à IN magazine • Case 1-1 263, rue de Paris 93516

Montreuil Cedex Tél. : 01 55 82 84 05

• Nous contacter : indecosa@cgt.fr



Scannez et
découvrez le site
d'INDECOSA-CGT
<https://www.indecosa.fr>

En 2022, la Macif a été élue **Marque préférée des Français***



Et vous, pourquoi préférez-vous la Macif ?

Pour Mehdi, c'est pour
ses **prix compétitifs**.

Pour Albert, c'est pour son modèle
d'assureur mutualiste **sans actionnaire**.

Pour Huguette, c'est pour **la relation
avec son conseiller**.

Pour Laure, c'est pour **son service client
basé en France****.



La Macif,
c'est **vous**.

* Étude réalisée du 12 au 13 janvier 2022 par La Marque Préférée des Français auprès de 1 022 français, représentatifs de la population française - terrain réalisé par OpinionWay - dans la catégorie « Compagnies d'assurance ».

** Certification AFRC Relation Client France. Certificat 95088 délivré à la Macif par Afnor Certification.
Pour en savoir plus: relationclientfrance.fr.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.